

H-France Review Vol. 17 (February 2017), No. 40

Lucie Laumonier, *Solitudes et solidarités en ville. Montpellier, mi-xiii^e-fin xv^e siècles*, Turnhout: Brepols, 2015. 426 pp. Annexes, bibliographie, et index. 79,00 € (pb). ISBN 978-2-5035-5499-0

Review by Pierre Chastang, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.

Ce livre est une version remaniée d'une thèse de doctorat soutenue en 2013. Il s'inscrit dans la tradition de l'histoire sociale urbaine illustrée, pour Montpellier, par les travaux de Kathryn Reyerson--auteure de la préface--, de Cécile Béghin-Le Gourriévec, de Leah Otis ou bien encore de Bernard Sournia et Jean-Louis Vayssettes qui ont exploité, au cours de ces trente dernières années, les riches fonds notariés, statutaires et fiscaux de la ville, dans des publications où alternaient études quantitatives, approches documentaires et enquêtes monumentales. L'originalité de la démarche construite par Lucie Laumonier réside dans le choix du binôme solitude/solidarité comme révélateur de l'histoire des groupes sociaux dans la ville, dans une perspective qui n'est pas sans rappeler les travaux de l'anthropologie historique des années 1980. La bonne connaissance des archives de la ville et la mobilisation de 564 testaments conservés dans les fonds de la Commune clôture--institution municipale d'utilité publique qui gère les fortifications de la ville--permet à Lucie Laumonier de traiter de deux siècles et demi d'histoire montpelliéraine, au prix, il est vrai, d'une forte hétérogénéité documentaire selon les périodes, qui aurait pu être l'objet d'une réflexion spécifique, car ses implications méthodologiques et heuristiques ne sont pas secondaires.

Le binôme solitude/solidarité est l'objet d'une réflexion liminaire fortement orientée par le premier des deux termes qui insiste à juste titre sur le caractère indéterminé d'un vocable dont il convient de construire le sens et la portée lorsque l'on en fait usage dans des travaux de sciences sociales. La très bonne maîtrise de l'historiographie anglo-saxonne consacrée aux études de genre ainsi que l'intérêt porté aux travaux des sciences sociales permettent à l'auteure d'esquisser les enjeux sociohistoriques des situations concrètes de solitude. L'orientation proposée se construit sur une opposition entre état de chose--être seul--et sentiment--se sentir seul--et voit dans la solitude une perturbation de la trajectoire sociale des individus, un moment de rupture, qui est aussi--et c'est là l'une des richesses de la démarche--un moment déclencheur. Mais la distinction entre des situations liées à l'exercice du droit par des individus plus ou moins déliés du groupe, de celles découlant des pratiques spatiales de ces mêmes individus--parmi lesquelles l'habiter est sans doute l'élément le plus important--, de celles enfin procédant de l'appartenance à un groupe professionnel manque de rigueur et de constance. Cette distinction aurait pourtant pu nourrir la réflexion portée aux formes spécifiques de solidarité et d'association caractéristiques des villes de l'Occident médiéval et de leur rôle dans la production de documents et d'archives spécifiques--qu'il s'agisse de l'œuvre de la Commune clôture ou des institutions hospitalières municipalisées. De ce point de vue, Montpellier, ses hôpitaux et sa Commune clôture--institutions civiques d'entraide et de salut--constituent un cas d'étude possible particulièrement fécond.

Lucie Laumonier insiste avec raison sur le fait qu'être seul n'est pas une catégorisation sociale et qu'il convient par conséquent de replacer ces situations de solitude dans une grille d'analyse sociohistorique. En l'absence d'ego-documents conservés, [1] issus des rangs des élites de la ville, le sentiment de solitude demeure très difficile à percevoir dans des écrits aux visées juridiques et administratives. La tentative de

compenser ce manque par l'usage de textes littéraires--en particulier le roman du quinzième siècle *Pierre de Provence et la belle Maguelonne* dont l'intrigue se passe, rappelons-le, au douzième siècle--apparaît comme un pis-aller.

La lecture des travaux de Stephen Rigby offre, à travers le concept d'« axes d'inégalité », un cadre pour penser cette situation de solitude. L'âge, l'origine, le genre, l'appartenance à un groupe familial, social, professionnel contribuent, par leur croisement, à définir la position sociale des individus. Mais, le plan de l'ouvrage, exclusivement construit sur la variable de l'âge, ne permet malheureusement pas une mise en acte de l'ensemble de ces réflexions liminaires qui rompent avec les visées globalisantes de l'anthropologie historique. On voit bien tout le bénéfice que l'auteure pouvait retirer des travaux européens sur la stratification sociale, comme des apports de l'intersectionnalisme/ intersectionnalité anglo-saxon/ne.

Le premier chapitre propose une analyse sociodémographique de la ville de Montpellier qui dessine le cadre de l'étude. Il s'agit d'une synthèse alerte des travaux récents ou plus anciens consacrés à la ville de Montpellier. Davantage que de « situer les personnes seules en tant que groupe » (p. 33), ce dernier n'existant pas comme tel comme le montre l'introduction, Lucie Laumonier cherche à repérer, principalement par l'application de méthodes quantitatives, la solitude dans les sources qu'elle a à sa disposition. Testaments et compoix renvoient à des situations très différentes qu'il est difficile d'agréger. Il ressort de leur comparaison que ce sont avant tout des femmes qui apparaissent seules dans les sources fiscales, alors que les testaments présentent de ce point de vue plus une image équilibrée. La « solitude » dans les deux cas ne renvoie pas à la même réalité juridique et sociale et il aurait été intéressant d'expliquer cet écart. Pour la période 1380-1430, avant que la reprise ne s'affirme, l'auteure constate, sans grande surprise, une corrélation entre solitude et pauvreté. À la fin du quinzième siècle, le rapport apparaît comme moins univoque et on se demande, à la lecture de l'ouvrage, ce qui explique cette évolution. Doit-on y voir une simple conséquence de la croissance ? S'agit-il d'un indice d'une « solitude » choisie ? Si tel est le cas, comment replacer cette évolution dans l'histoire de l'individu et de la personne au Moyen Âge à propos de laquelle la bibliographie n'est que peu mobilisée ?

Il ressort de ce portrait liminaire que les situations de solitudes sont très variées et « dépendent [bien entendu] du niveau de richesse des individus » (p. 81). Il est aussi notable que les documents, dans leur visée performative propre, construisent un rapport de l'individu au groupe très différent selon qu'il s'agit de testaments, de statuts urbains, ou de documents fiscaux. La question de la dévolution des patrimoines, en l'absence d'héritiers directs, est encadrée par des règles qui laissent une marge de manœuvre réduite à l'individu, dans laquelle l'inclinaison et les préférences personnelles tiennent une place très relative. La substitution de la parenté lointaine, voire de la *familia*, aux cercles de la parenté proche, lorsque celle-ci est absente, apparaît comme une évidence. Lucie Laumonier repère, de manière plus suggestive, que les testaments des personnes seules contiennent davantage de legs à des institutions charitables. Cette compensation est en soi intéressante et des comparaisons menées avec les pratiques en la matière des citoyens dotés d'une descendance permettraient de situer les choix de ces individus sans famille proche dans les cercles de solidarité et d'appartenance réels ou désirés auxquels l'expression de leurs dernières volontés entend les rattacher.

Les chapitres deux à cinq sont construits sur une différenciation des âges de la vie : enfance et adolescence, jeunesse, âge adulte et vieillesse, ce qui rend très délicate la mise en œuvre concrète des remarques très pertinentes de l'introduction. En fait de solitude, l'auteure, à la suite de Leah Otis, s'intéresse dans un premier temps à la question des enfants exposés. La prise en charge par l'autorité consulaire de ces « fils et filles du consulat » (p. 116), qui ne sont de ce fait pas seuls, pose la question bien spécifique, pour laquelle une étude consacrée à Montpellier fait défaut, des formes municipales de l'entraide et de l'attachement spécifique qu'elles suscitent chez les habitants. D'autant qu'orphelinat et placement coexistent dans une sorte de continuité entre institutions d'accueil et mobilisation du corps municipal, les nourrices étant requises de nourrir l'enfant recueilli comme leur enfant légitime. L'adolescence apparaît comme une période de transition vers l'âge adulte, en particulier par l'entrée de nombreux jeunes en apprentissage.

Le contrat alors passé devant notaire jette une lumière crue sur la situation de ces adolescents, du point de vue légal—qui contracte ?—, et de leur résidence—où habitent-ils et avec qui ?

La jeunesse apparaît dans cet ouvrage comme le temps qui précède l'« entrée dans une communauté légitime » (p. 149)—mariage, couvents...—ou plus marginale—crime, prostitution, réclusion.... Cette marginalisation est tantôt interprétée par l'auteure comme un processus d'isolement, de déliement des liens familiaux et sociaux, tantôt comme une socialisation hétérodoxe au sein de communautés marginales. L'ordre de ces réseaux d'appartenance et de solidarité—les parents, le groupe professionnel, les relations de quartier...—, qui doivent être distingués, contribue à l'agencement des trajectoires des individus et différencie les âges de la vie en favorisant certaines formes de ruptures et de reconfigurations dans les destinées des personnes. Lucie Laumonier insiste à juste titre sur l'ouverture des possibles que constitue, à l'aube de la jeunesse, la coupure dans l'exercice de la *patria potestas*. Avec le choix de la réclusion, certaines destinées nous mettent face à la question de la solitude choisie, de l'« individu-hors-du-monde » (Louis Dumont), et de sa place les processus d'individuation propres à l'Occident médiéval.^[2]

Ce que l'auteure dénomme « les solitudes d'adultes » (p. 225) correspondent, en définitive, à des situations particulières par rapport au modèle dominant de la *two-generation family* : veuvage, célibat, séparations subies ou voulues.... Le tableau est dressé à partir d'une série de cas puisés dans les minutiers des notaires de la ville. Celui, déjà évoqué par K. Reyerson, des veuves des milieux marchands qui profitent de leur statut pour construire une situation de pouvoir économique et pour faire fructifier leurs affaires constitue une autre forme de solitude choisie qui permet aux femmes d'accéder, dans le monde, à une autonomie économique.

La vieillesse à laquelle se consacre le dernier chapitre est à la fois un temps où le risque de solitude s'accroît et durant lequel la famille comme les institutions municipales représentent des remèdes possibles face à l'isolement, alors que les personnes préparent leur mort par des dons et des prières.

Si l'ouvrage de Lucie Laumonier apporte de très nombreuses connaissances nouvelles sur l'histoire sociale de Montpellier, solitude et solidarité apparaissent davantage comme un fil suivi au long des développements que comme un objet d'enquête à proprement parler. Sans doute est-ce dû au choix de construction du livre qui ne permet pas de mettre en œuvre les analyses de l'introduction. C'est aussi parce qu'il est difficile, voire impossible, de concilier un projet d'anthropologie historique avec une approche fondée sur une sociologie d'inspiration interactionniste. Le repérage de la proximité et de la distance des individus par rapport aux groupes sociaux d'appartenance—famille, groupe professionnel, quartier, communauté civique—, lorsqu'ils agissent comme des personnes juridiques et sociales au sein de l'espace civique de la ville médiévale, constitue cependant un problème historique important que ce livre contribue à sa manière de circonscrire.

NOTES

[1] Winfried Schulze (dir.), *Ego-Dokumente. Annäherung an den Menschen in der Geschichte* (Berlin: Akademie verlag, 1996).

[2] Dominique Iogna-Prat et Brigitte Bedos-Rezak (dir.), *L'individu au Moyen Âge. Individuation et individualisation avant la Modernité* (Paris: Aubier, 2005).

Pierre Chastang
Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines
pierre.chastang@uvsq.fr

purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for redistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172